

Dialogue et échange

Etude de texte

Texte : Platon, *Protagoras*, 336 a-d (traduction Frédérique Ildelfonse, Paris, GF, 1997)

– [C'est Socrate qui parle :] Si tu désires nous entendre, Protagoras et moi, demande-lui à lui de me répondre maintenant, comme il l'a fait au début, par réponses brèves, et en répondant précisément aux questions posées. Sinon, à quelle sorte d'entretiens aurons-nous affaire ? Je pensais pour ma part qu'une réunion où l'on discute ensemble et un discours au peuple étaient choses distinctes ! – Réfléchis bien, Socrate, dit-il [Callias] ; il me semble que Protagoras est dans son droit quand il revendique, pour lui comme pour toi d'ailleurs, le droit de parler comme chacun l'entend.

Alcibiade l'interrompt : « Tu te trompes, Callias. En effet Socrate que voici reconnaît qu'il ne comprend rien aux longs discours et s'en remet à Protagoras sur la question ; mais pour ce qui est de pouvoir discuter, et de savoir donner et recevoir des justifications, je serais très étonné qu'il s'en remette à quiconque. Si donc Protagoras reconnaît qu'il est inférieur à Socrate dans la pratique de la discussion, cela suffit à Socrate ; mais s'il a des prétentions contraires, qu'il s'entretienne par questions et par réponses, au lieu d'écrire un long discours à chaque question posée, d'esquiver les arguments, de refuser de se justifier et d'allonger ses répliques, jusqu'à ce que la plupart de ses auditeurs aient totalement perdu de vue l'objet de la question [...]. Ce que Socrate dit me paraît donc, à moi, le plus équitable ; car il faut bien que chacun fasse savoir ce qu'il pense !

Dans ce texte extrait du *Protagoras*, Socrate, Callias et Alcibiade s'entretiennent de la forme à donner au débat qui oppose Protagoras à Socrate au sujet de la vertu. Protagoras est un sophiste de renom, passé maître dans l'art de la rhétorique, art de bien parler, c'est-à-dire de persuader un public par un monologue continu. Socrate pratique la dialectique, art du dialogue qui consiste en un échange de questions et réponses brèves et argumentées sur un problème donné. Leur discours doit-il donc relever de l'échange dialectique ou de la rhétorique, vers laquelle Protagoras s'efforce de tirer la discussion ? Le *Protagoras*, comme toutes les œuvres de Platon qui nous ont été conservées, est un dialogue ; notre texte est donc un dialogue sur le dialogue, une discussion au cours de laquelle Alcibiade, partisan de Socrate, fait valoir à Callias le bien-fondé du choix de la forme dialoguée. La forme de notre texte anticipe donc en quelque sorte sur le choix dont il traite. Mais l'échange de répliques entre Socrate, Callias et Alcibiade ne relève pas lui-même de l'échange dialectique : il ne s'agit pas d'une succession réglée de questions et

de réponses, mais d'un échange de vues. Cet échange de vues porte en revanche sur la forme de l'échange dialectique, puisqu'il vise à déterminer les modalités de l'échange verbal entre Socrate et Protagoras, qui pourra être soit joute dialectique, soit succession de discours rhétoriques concurrents. Or, la question de la détermination des modalités de l'échange verbal se pose elle-même en termes d'échange équitable : quelle est la convention la plus juste ? Celle qui reconnaît également à chacun « le droit de parler comme chacun l'entend », par dialogue ou par monologue, ou celle qui institue la forme dialoguée, la seule à permettre que « chacun fasse savoir ce qu'il pense » ?

Notre texte s'ouvre sur une réplique que Socrate adresse à Callias (riche bienfaiteur des sophistes et propriétaire de la maison dans laquelle a lieu le dialogue). Invité par Callias à continuer de débattre avec Protagoras de la question qui les occupe (la vertu, et en particulier la vertu politique, peut-elle s'enseigner ?), Socrate subordonne la poursuite de la discussion au respect par Protagoras des règles de l'entretien dialogué. Ces règles, qui avaient fait l'objet d'un accord implicite entre Protagoras et Socrate au début du dialogue, sont les suivantes : brièveté, précision et à-propos des réponses. Protagoras tend « maintenant », dit Socrate, à enfreindre ces conditions du bon dialogue, en transformant ses répliques en longs discours. De façon révélatrice, Socrate réplique à cette infraction aux règles du dialogue en refusant à son tour l'échange direct avec Protagoras : « demande-lui à lui de me répondre », dit-il à Callias, prenant ainsi acte de la rupture subreptice du dialogue par le sophiste. De fait, la suite du débat réduira au silence les deux principaux intéressés, laissant la parole à Callias et (surtout) à Alcibiade. C'est qu'en prolongeant ses réponses en longs discours, Protagoras est insensiblement passé de la dialectique à la rhétorique. Car il y a une grande différence entre « une réunion où l'on discute ensemble » et « un discours au peuple » : cette différence, c'est celle qui sépare la dialectique (l'art du dialogue) et la rhétorique (l'art du monologue bien fait pour persuader un public). En glissant de l'un à l'autre, Protagoras mêle les discours en un genre mixte méconnaissable : « à quelle sorte d'entretiens aurons-nous affaire ? »

L'opposition entre dialectique et rhétorique, ici réactivée par Socrate, est récurrente dans l'œuvre de Platon. Elle s'incarne régulièrement dans le conflit entre Socrate et un sophiste ; notre dialogue, extrait de l'œuvre éponyme dont Protagoras est le héros, ne fait pas exception : Protagoras est le premier et le plus célèbre des sophistes. Ce que l'on retient le plus souvent des sophistes, c'est leur maîtrise et leur enseignement de l'art de la rhétorique. Il s'agit de l'art de bien parler en vue de persuader un auditoire, ce qui suppose la forme du discours public, du monologue adressé, et relève à ce titre de la politique. Les sophistes, considérant que la vertu politique peut être enseignée, monnaient l'apprentissage de cet art aux jeunes gens qui se destinent au gouvernement de la cité. Mais les sophistes sont aussi des penseurs qui élaborent et défendent leurs thèses propres, que ce soit en matière de connaissance (théorie protagoréenne de l'homme-mesure) ou de politique : Protagoras est un grand défenseur du régime démocratique (contrairement à Platon, qui le condamne). Il est d'autant plus frappant qu'il privilégie le genre de discours qui semble le plus inégalitaire : par opposition au dialogue, qui paraît faire intervenir à part égale les deux locuteurs, le discours rhétorique est un monologue qui s'impose à son public, sinon un soliloque. Il en va ainsi, que la rhétorique soit l'objet d'un enseignement (où le monologue est donné en modèle à des élèves) ou



Dialogue et échange

Etude de texte

l'enjeu d'une joute verbale (où deux monologues concurrents sont départagés par l'auditoire).

Incarné par Socrate, le dialogue est lui aussi le moyen et d'une joute (la joute dialectique) et d'une éducation intellectuelle (la maïeutique permise par le dialogue socratique). La joute dialectique suppose un problème donné (ici, par exemple : la vertu peut-elle s'enseigner ?) ; un « répondant » (ici Protagoras), qui prend parti sur ce problème (pour soutenir que la vertu peut s'enseigner) ; un « questionneur » (Socrate), qui interroge le répondant pour mettre sa thèse à l'épreuve de la contradiction et l'amener à l'abandonner si nécessaire. La brièveté des questions comme des réponses et l'à-propos des réponses (qui doivent correspondre précisément aux questions posées) s'opposent à la longueur et au développement autonome du discours rhétorique. Ce sont de ces règles extrêmement strictes que Protagoras cherche ici à s'écarter.

Telles sont donc les différences cruciales entre « une réunion où l'on discute ensemble » et « un discours au peuple ». La résistance de Protagoras au premier type de discours est telle qu'il tente d'y substituer le second. Mais Callias, allié naturel du sophiste, présente cette répugnance comme une revendication explicite et légitime justifiant son choix de la rhétorique. L'option protagoréenne en faveur de la rhétorique privilégie un type de débat qui n'est pas un échange, au sens où chaque discours s'y développe continûment et indépendamment du discours rival. Mais elle prétend découler d'un échange équitable réglé par une convention juste. « Protagoras est dans son droit quand il revendique, *pour lui comme pour toi d'ailleurs*, le droit de parler comme chacun l'entend ». Le droit pour Protagoras de parler comme il l'entend (en rhéteur) est légitime parce qu'il est également consenti à Socrate (qui pourra parler en dialecticien). Cette convention non écrite implique la reconnaissance réciproque du droit de parler à sa façon. Le droit au choix du discours est le même pour les deux parties, si le type de discours auquel il donne lieu est différent. Tel est l'argumentaire de Callias secourant Protagoras : l'adoption du discours rhétorique n'est pas la confiscation subreptice de la parole au profit d'un seul, mais la conséquence d'un échange de bons procédés en matière de choix du discours.

Mais « à quelle sorte d'entretiens » pourra donner lieu une telle convention, où l'apparent équilibre harmonieux de l'échange n'a d'égale que la cacophonie des discours qu'il prépare ? L'objection de Socrate reste entière : que serait un échange où l'un questionne et l'autre monologue, sinon, à proprement parler, un dialogue de sourds ? Car si le discours rhétorique, discours solitaire susceptible de rivaliser avec des développements similaires et parallèles, peut se fonder sur « le droit de parler comme chacun l'entend », il n'en va pas de même du dialogue, qui ne se choisit pas tout seul parce qu'il ne se pratique pas tout seul. Dans le cas du dialogue, la proposition de Protagoras n'est donc pas juste, mais absurde.

En conséquence, Alcibiade va élaborer une justification de la dialectique symétrique de celle que proposait Callias de la rhétorique. De même que Callias est l'allié naturel de Protagoras, Alcibiade, disciple et amant de Socrate, prend spontanément la défense du discours qu'il incarne (la dialectique). L'enjeu est toujours la question classique de la détermination conventionnelle des termes de l'échange équitable, ici appliquée au discours : quel est l'échange le plus juste, celui où chacun trouve son compte ? L'échange



Dialogue et échange

Etude de texte

proposé par Callias afin de justifier l'appel à la rhétorique, ou l'échange verbal que suppose la joute dialectique ?

Le sens de la réponse d'Alcibiade à cette question sera précisé à la fin du texte. Pour l'heure, Alcibiade écarte la résolution proposée par Callias du problème de l'équité de l'échange en matière de discours. Callias se trompe, non pas parce qu'il suppose un échange de bons procédés dans la détermination de la forme du discours, mais parce que s'il y a bien un tel échange, ce n'est pas celui qu'il croit. Le droit pour l'autre de parler comme il l'entend ne doit pas lui être reconnu inconditionnellement, mais seulement si l'on est soi-même incapable de parler de la même façon. Autrement dit, le choix de la dialectique n'est légitime que si le dialecticien est incapable d'être rhéteur, et le droit à pratiquer la seule rhétorique n'est reconnu qu'au rhéteur incapable de dialoguer.

Or, ces conditions ne sont pas remplies dans la situation qui nous occupe. Trois cas de figure sont en effet possibles. Égale polyvalence : les deux interlocuteurs maîtrisent pareillement la dialectique et la rhétorique, auquel cas le choix du type de discours est entièrement libre. Égal partage de compétences : chacun ne maîtrise qu'un seul des deux genres de discours, ce qui autorise chacun à pratiquer le genre dont il est expert (Socrate la dialectique, Protagoras la rhétorique). Inégale compétence : si l'un des locuteurs maîtrise les deux discours, alors que l'autre n'en pratique qu'un seul, il est logique qu'ils se rencontrent sur leur terrain commun. Or, Socrate se déclare incapable de pratiquer la rhétorique ; il est donc tout excusé d'abandonner à Protagoras le droit à parler en rhéteur, c'est-à-dire de refuser une joute de type rhétorique (par succession de monologues concurrents). « Socrate que voici reconnaît qu'il ne comprend rien aux longs discours » : on reconnaît dans la bouche d'Alcibiade le procédé caractéristique de l'ironie socratique, qui consiste à affecter l'ignorance pour mieux amener son interlocuteur à se soumettre à la progression du dialogue. De fait, selon la même règle, la prétention de Protagoras à maîtriser aussi bien l'art du dialogue que celui du discours l'empêche de renoncer symétriquement à la joute dialectique. Si ni la succession de discours rhétoriques ni le dialogue de sourds entre dialecticien et rhéteur ne sont donc possibles, reste une seule solution : l'échange dialogué (unique compétence commune aux deux locuteurs).

Protagoras comme Callias sont donc pris à leur propre piège. Protagoras est fier d'exceller en matière de discours long comme de brachylogie (discours bref supposé par l'échange dialectique) ; mais il paye cet orgueil de l'obligation à dialoguer. Cette prétention permet aussi à Alcibiade de prendre Callias au piège de sa propre argumentation en termes d'échange équitable. Alcibiade reprend le principe de la reconnaissance réciproque du droit au choix du discours, mais en l'assortissant d'une condition (l'infériorité de chacun dans le genre de discours où excelle l'autre) inacceptable pour l'orgueilleux sophiste. Ainsi apparaît la contradiction entre la supériorité dont se prévaut Protagoras et l'équité de l'échange que revendique Callias. Du fait de la dissymétrie entre le sophiste polyvalent et le spécialiste limité du seul dialogue, l'échange de bons procédés invoqué par Callias n'a plus lieu d'être. L'équité consiste désormais à tenir compte de la supériorité du meilleur (ou prétendu tel) : il sera dit un peu plus loin que les auditeurs doivent écouter les orateurs avec impartialité, mais non avec neutralité, c'est-à-dire « donner plus au plus savant, et moins au plus ignorant » (337a). Alcibiade renonce donc à l'égalité des parties proposée par le « camp » sophiste (le droit égal à choisir son propre discours), au profit de la véritable réciprocité : celle que garantit le dialogue.



Mais en quel sens le choix de la forme dialoguée conduit-il à un échange équitable ? La tirade d'Alcibiade dégage en quelques expressions les caractéristiques du dialogue : il s'agit de « donner et recevoir des justifications », de « s'entret[enir] par questions et réponses » sur un problème donné, par opposition à l'attitude consistant à « étirer un long discours à chaque question posée », « esquiver les arguments », « refuser de se justifier » et « allonger ses répliques », de façon à faire oublier le problème posé. Deux éléments se dégagent de cette caractérisation. D'une part, le dialogue est un échange de questions et de réponses qui requiert la brièveté (ce qui correspond effectivement aux réquisits de la joute dialectique tels que nous les avons précédemment rappelés). D'autre part, le dialogue est un échange d'arguments (ou de justifications). Attardons-nous sur cette dernière caractérisation. De quel échange, ou don réciproque, s'agit-il ? « Donner et recevoir des justifications », dit le texte, traduisant ainsi l'expression grecque *lógon te doúnai kai déxasthai*, littéralement « donner et recevoir un argument ». Les objets de l'échange (du don réciproque) sont donc non seulement des questions et des réponses, mais des arguments. Deux interprétations sont ici possibles. La première considère qu'il y a effectivement don réciproque d'arguments : le dialogue (*dialogos*) est un échange de raisons (*lógon*), chacune des parties donnant à l'autre des arguments à l'appui de sa position. Ceci s'oppose au discours rhétorique, où la persuasion est unilatérale (du rhéteur vers son public). Mais l'expression prend un sens plus satisfaisant à la lumière des règles de la joute dialectique et du rôle respectif des jouteurs. Selon cette seconde interprétation, chacun n'est pas à la fois émetteur et récepteur d'arguments : l'un donne les raisons, l'autre les reçoit. Celui qui donne les raisons, c'est le répondant, sommé de justifier la thèse qu'il défend contre sa mise en question par le questionneur. Il s'agit de *rendre raison* (*lógon didónai*), au sens où la tâche du répondant exige l'argumentation, mais non au sens où le répondant devrait *rendre* des arguments à quelqu'un qui lui en aurait donné. Car le questionneur se contente de recevoir les arguments, non pas de façon passive, mais afin d'en examiner la validité.

Cet échange est donc une relation dissymétrique, mais non unilatérale : le répondant n'est pas seul à gratifier le questionneur d'une contribution que celui-ci se contenterait de recevoir. Rendre raison de sa position, c'est, littéralement, *rendre* à l'interlocuteur un dû au titre des termes de l'échange. Ce qui signifie que le questionneur a lui aussi, en vertu de l'échange convenu, une dette à l'égard du répondant. Ce qu'il doit à l'argument reçu, c'est de l'accueillir et de lui faire justice : si le répondant doit rendre compte de sa position, le questionneur doit en retour en tenir compte. S'il veut écarter l'argument reçu, il est tenu d'en fournir à son tour une justification, loin de le disqualifier sans raison ; encore faut-il que cette raison ait été admise par le répondant qui accepte donc de renoncer à la thèse qu'il argumentait initialement. Car la règle d'or de la dialectique (du côté du questionneur) est de ne jamais admettre une thèse qui n'ait été reconnue par l'autre comme vraie, donc de nourrir la progression du dialogue de l'accord de l'autre.

L'échange de questions et de réponses brèves est donc bien le corrélat verbal ou formel de l'exigence philosophique de l'échange argumentatif. Voilà pourquoi substituer un discours long qui fait « perdre de vue l'objet de la question » à un échange de répliques courtes où chaque question appelle une réponse immédiate et circonstanciée, c'est *ipso facto* « esquiver les arguments », « refuser de se justifier ». Protagoras répugne à



assumer le rôle du répondant dans le dialogue, c'est-à-dire de limiter ses réponses à la longueur nécessaire pour rendre raison des thèses littéralement mises en question par Socrate. Mais plus profondément, refuser de donner ce qui est requis, c'est aussi s'empêcher de recevoir ce qui est dû en retour : contourner l'exigence de brièveté et d'à-propos des répliques, corrélat de leur fonction argumentative, revient à fermer l'oreille au discours de l'autre.

On comprend mieux désormais pourquoi c'est le choix de la forme dialoguée qui s'impose comme étant l'échange le plus équitable. Le problème était le suivant : quel est l'échange le plus juste ? La reconnaissance réciproque du droit de parler comme chacun l'entend, ou l'échange dialogué ? Dans les deux cas, il y a échange : échange de reconnaissance du type de discours choisi par l'autre ; échange de questions et de réponses, ou échange d'arguments, dans le cadre du dialogue. Dans un cas, chacun reconnaît à l'autre le droit de parler comme il l'entend ; dans l'autre, « chacun fa[il]t savoir ce qu'il pense ». Mais dans le premier cas, il n'y a donc échange que dans la détermination de la forme du discours (qui peut ensuite prendre la forme d'un monologue) : l'échange est extérieur au type de discours choisi. Dans le second cas, l'échange est la substance même du discours adopté (le dialogue) : l'échange est immanent au type de discours choisi. Voilà pourquoi « ce que Socrate dit [...] paraît le plus équitable » : se donner réciproquement l'occasion de faire valoir sa position est plus profondément équitable que s'autoriser réciproquement à adopter une forme de discours où un seul a alternativement droit au chapitre.

Ce dialogue sur le dialogue a opposé frontalement deux types de discours (la dialectique et la rhétorique), incarnés respectivement par deux maîtres (Socrate et Protagoras) et leurs deux porte-parole (Alcibiade et Callias). Au-delà de l'opposition platonicienne classique entre discours marchandé et dialogue gratuit, ou entre enseignement de l'art de parler et formation dialectique à la réflexion, le débat engageait l'équité respective des deux régimes de discours. De l'égalitarisme prétendu de la reconnaissance mutuelle du droit à choisir son type de discours, on est passé à l'équité qui prend acte de la supériorité du plus fort et autorise le plus faible à pratiquer le discours qu'il connaît, enfin à l'échange véritable qui consiste à « donner et recevoir des raisons ». Bref, de deux invocations rivales et stratégiques de l'égalité, on en arrive à la vraie bonne raison de choisir l'échange équitable authentique, le dialogue. Au terme du passage, encore faut-il tirer les conséquences de cette conclusion en passant du débat sur la forme du débat au débat lui-même : reste à renouer le dialogue entre Socrate et le sophiste sur la question cruciale de la vertu, question de contenu qui ne pouvait faire l'économie de cette interrogation sur la forme. Car pour discuter d'éthique (de la vertu), encore fallait-il s'être donné une éthique (des règles) de la discussion.

Lexique

Dialectique

Au sens premier du terme, c'est l'art du dialogue (*[technè] dialektikè*, du verbe grec *dialegein*, parler l'un avec l'autre, dialoguer) : l'art de discuter, en particulier de discuter par questions et réponses. L'art socratique du dialogue, tel que nous le restituons



les premiers dialogues de Platon, tire ses règles de l'entretien ou de la joute dialectique en vigueur dans la Grèce du Vème siècle avant Jésus-Christ. La joute dialectique met en scène un répondant, chargé de soutenir une thèse sur un problème donné, et un questionneur, qui interroge le répondant afin de mettre sa thèse à l'épreuve. Dans les dialogues pratiqués par Socrate, Socrate endosse le rôle du questionneur.

Par la suite, dans les dialogues plus tardifs de Platon et dans l'histoire ultérieure de la philosophie, le terme de *dialectique* a acquis d'autres sens (en particulier : la plus haute science).

Maïeutique

Art d'accoucher par lequel Socrate désigne métaphoriquement sa façon d'interroger son interlocuteur afin de l'amener à produire la connaissance qu'il porte en lui sans le savoir. L'ignorance du questionneur (l'ignorance socratique) est le corrélat de cette technique : de même que la sage-femme grecque est stérile, de même l'accoucheur des âmes ne produit aucune connaissance, et n'enseigne à son disciple que ce que celui-ci savait déjà.

Monologue

Du grec *monos* (seul, unique) et *logos* (discours). Par opposition au dialogue, le monologue est le discours d'une personne parlant seule (soit qu'elle soit effectivement seule, soit qu'elle ne laisse pas parler les autres locuteurs potentiels).

Rhétorique

Comme la dialectique (*[technè] dialektikè*), la rhétorique est un art, une technique (*[technè] rhetorikè*) héritée de la Grèce ancienne, en particulier classique ; elle est codifiée par Aristote, puis, à l'époque romaine, par Cicéron et Quintilien. C'est l'art de bien parler afin de *persuader* son auditoire, en particulier en matière civique, politique et judiciaire. Chez Platon, la rhétorique, pratiquée par les sophistes qui font commerce de son enseignement, est défavorablement opposée à la dialectique.

Tout en conservant son sens antique, cet « art de bien parler » se retrouve ensuite dans les *figures de rhétorique* qui viennent orner le discours.

Soliloque

Ce terme vient du latin *solus* (seul) et *loqui* (parler). Du point de vue lexical, c'est donc l'équivalent latin du mot d'origine grecque *monologue*. Mais le monologue désigne le discours éventuellement public bien qu'ininterrompu, avant de concerner le discours prononcé dans une solitude effective ; en revanche, le soliloque est d'abord le monologue intérieur que l'on se tient à soi-même, et ensuite seulement le discours que l'on prononce seul ou comme si on était seul.

Marianne Groulez, ancienne élève de l'ENS,
Agrégée de philosophie